Siège social :

2 Impasse du Bégaud
16600 TOUVRE

L'association est à votre écoute au :

☎ 07.50 .49.46.46 (Présidente & conseillère)
☎ 06.04.19.55.79 (Vice-présidente & conseillère)
☎ 07.50. 30.12.66 (Conseillère)

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h
Et sur rendez-vous

E-mail : assodep16@gmail.com
Site : www.assodep16.fr

L’Association des Assistantes Maternelles de la Charente a été créée en 1992.

Elle est née des besoins des Assistant(e)s Maternel(le)s. Elle vit de la volonté de chacun de faire évoluer la profession.
Elle coopère avec les services publics.

L’association propose :

- ✓ Un contrat de travail et d’accueil du jeune enfant.
- ✓ Des informations sur les conditions d’accueil en vigueur.
- ✓ Ses services d’aides administratifs pour l’assistant maternel ou le parent employeur sur rdv ou téléphone. Ces renseignements sont conformes à la convention collective du particulier employeur, du code du travail et de l’action sociale et des familles.
- ✓ Un site internet ouvert à tous pour des informations générales et/ou à ses adhérents pour des documents précis.
- ✓ Une complémentaire santé à tarif préférentiel pour ses adhérents : mutuelle 403.

Elle sert de lien entre :

- ➢ Les assistant(e)s maternel(le)s
- ➢ Les parents employeurs
- ➢ RPE
- ➢ Services administratifs :
- ➢ Conseil départemental
- ➢ Pôle-Emploi
- ➢ Inspection du travail

L’association organise:

- ➢ Des réunions d’informations.
- ➢ Manifestations : Cinéma, sorties, spectacles pour les enfants etc.

L’association est à votre écoute et vous accompagne dans vos projets et votre profession.